

Rapport 2025 sur la rémunération des évêques

Service de recherche



Table des matières

Table des matières	2
<u>Introduction</u>	3
Qui est inclus dans ce rapport ?.....	3
Qu'est-ce qui est inclut dans la rémunération ?	3
Comment le Church Pension Group maintient-il la confidentialité ?.....	3
À quoi correspondent les classements par quintiles ?	4
Qu'entend-on par « clusters similaires » ?	4
Journal des modifications	4
1. <u>Rémunération médiane des évêques.....</u>	5
2. <u>Rémunération médiane nationale des évêques par sexe</u>	6
3. <u>Répartition médiane de la rémunération des évêques nationaux selon la taille des diocèses, par quintile.....</u>	6
4. <u>Compensation médiane par regroupements similaires de diocèses</u>	6
5. <u>Rémunération médiane des évêques par province</u>	7
6. <u>Annexe.....</u>	8
7. <u>Glossaire.....</u>	12

Introduction

Le Church Pension Group (CPG), en sa qualité d'organisme d'Enregistrement des ordinations pour l'Église épiscopale, produit un Rapport annuel sur la rémunération des évêques afin de permettre un examen approfondi de la gamme des rémunérations des évêques au sein de l'Église épiscopale. Le rapport fournit la valeur médiane des rémunérations des évêques classés par type de poste, province, ainsi que par quintiles diocésains et groupes similaires.

Qui est inclus dans ce rapport ?

Ce rapport inclut les évêques non retraités (évêques diocésains et suffragants/assistants) recevant une Rémunération Totale Admissible (RTA) et en service dans les diocèses nationaux et non-nationaux. En outre, les sections 2 et 3 incluent uniquement les évêques dans les diocèses nationaux.

Qu'est-ce qui est inclus dans la rémunération ?

Ce rapport utilise la RTA comme mesure de rémunération. La RTA est la base des paiements de la cotisation de retraite versés au Fonds de pension de l'Église (FPE) et comprend, entre autres choses, les facteurs suivants :

- le salaire de base (hors logement) et paiements en espèces imposables prévus ;
- l'allocation de logement en espèces et/ou services publics ;
- le logement fourni par l'employeur ;
- les contributions de l'employeur à un régime qualifié et/ou non qualifié ;
- les paiements ponctuels.

Une définition complète est disponible sur

<https://www.cpg.org/administrators/retirement/defined-benefit-plan-administration/contributions/>.

Comment le Church Pension Group maintient-il la confidentialité ?

Afin de protéger la vie privée des personnes concernées dans ces données, CPG ne déclare la rémunération médiane d'un groupe que si celui-ci est constitué d'au moins cinq clercs. La

rémunération médiane sera donc classée comme N.D. dans le rapport pour les groupes constitués de moins de cinq personnes, y compris les groupes sans personne.

À quoi correspondent les classements par quintiles ?

Le service de recherche de CPG a réparti les diocèses en cinq groupes en fonction de quatre variables : le nombre d'ecclésiastiques à temps plein, le total des rémunérations des ecclésiastiques, le nombre de membres de la congrégation et le total des revenus de la congrégation. Le service de recherche a appliqué un facteur de normalisation sous la forme du score z pour convertir chaque variable en un score relatif basé sur l'écart positif ou négatif par rapport à la moyenne de chaque variable. La moyenne des quatre variables a ensuite été calculée pour obtenir un score unique pour chaque diocèse afin de classer les 92 diocèses nationaux du plus grand au plus petit. La section 6 présente la répartition par quintile pour chaque diocèse.

Qu'entend-on par « clusters similaires » ?

Le service de recherche a appliqué la méthode de regroupement des k-moyennes (un algorithme d'apprentissage machine qui regroupe les données par traits partagés) pour identifier des groupes de diocèses en fonction de trois caractéristiques : la géographie (le lieu où ils se trouvent), les données démographiques de la communauté (population vivant dans les diocèses) et le nombre de fidèles fréquentant la paroisse. Le service de recherche a exploité les suppléments d'informations disponibles pour le secteur concernant les conditions spécifiques à chaque diocèse afin d'arriver à une définition finale des groupes. La section 7 décrit les groupes et les diocèses qui leur sont affectés. Toutes les données proviennent des rapports paroissiaux de la Domestic and Foreign Missionary Society (DFMS) (2017 et 2024), du recensement des citoyens américains (2010 et 2020) et des données démographiques de l'ESRI (2017).

Journal des modifications

2026

- Mise à jour des données relatives aux rémunérations au 31/12/2025 - Extrait du 13/05/2026.
- Mise à jour des informations du rapport paroissial reflétant les données de 2025.
- Mise à jour des calculs de rémunération de la province IX.
- Suppression de l'arrondi à la centaine la plus proche dans les calculs de rémunération.

1. Rémunération médiane des évêques

Type d'évêques	RTA médiane
Évêques diocésains	195 336 USD
avec un Suffragant/Évêque adjoint	238 194 USD
sans Suffragant/Évêque adjoint	186 210 USD
Suffragant/Évêques adjoints	210 035 USD

2. Rémunération médiane nationale des évêques par sexe

Cette section comprend les évêques en service dans des diocèses nationaux et elle exclut les diocèses non-nationaux.

Sexe	RTA médiane pour les évêques diocésains	RTA médiane pour tous les évêques
Tous	197 672 USD	198 819 USD
Femme	191 866 USD	191 866 USD
Homme	202 026 USD	203 444 USD

3. Répartition médiane de la rémunération des évêques nationaux selon la taille des diocèses, par quintile

Cette section comprend les évêques en service dans des diocèses nationaux et elle exclut les diocèses non-nationaux.

Répartition des diocèses, par taille et quintile	25 ^e centile	50 ^e centile	75 ^e centile
1	264 597 USD	291 569 USD	334 068 USD
2	172 785 USD	199 850 USD	228 839 USD
3	183 022 USD	186 210 USD	199 448 USD
4	167 466 USD	191 866 USD	210 000 USD
5	138 963 USD	149 829 USD	178 500 USD

4. Compensation médiane par regroupements similaires de diocèses

Regroupement	Nom	RTA médiane
1	En transition industrielle/commerciale	190 597 USD
2	Zone rurale – Ouest	147 566 USD
3	Côte ouest urbaine	204 149 USD
4	Sud-ouest	214 232 USD
5	Zone rurale – Midwest	134 000 USD

Regroupement	Nom	RTA médiane
6	Ancienne région industrielle	191 383 USD
7	Zone rurale du Nord-Est	175 763 USD
8	Sud-Est	196 267 USD
9	Corridor ferroviaire de l'Acela	267 748 USD
10	Sud supérieur	205 422 USD
11	Désert Sud-Ouest	170 087 USD
12	Diocèse non national	36 351 USD

5. Rémunération médiane des évêques par province

Province	Territoire national uniquement	Tous les diocèses
I	202 860 USD	202 860 USD
II	244 754 USD	210 258 USD
III	219 211 USD	219 211 USD
IV	200 078 USD	200 078 USD
V	194 130 USD	194 130 USD
VI	166 012 USD	166 012 USD
VII	195 923 USD	195 923 USD
VIII	182 073 USD	177 429 USD
IX	N.D.	31 265 USD

6. Annexe

6.1 Taille des diocèses nationaux, par quintiles

Diocèse	Répartition des diocèses, par taille et quintile	Diocèse	Répartition des diocèses, par taille et quintile
Alabama	1	Navajoland	5
Alaska	5	Nebraska	4
Albany	2	Nevada	5
Arizona	2	New Hampshire	3
Arkansas	3	New Jersey	1
Atlanta	1	New York	1
Californie	1	Newark	2
Centre de la Floride	2	Caroline du Nord	1
Côte centrale du Golfe	3	Dakota du Nord	5
Centre de New York	3	Californie du Nord	3
Chicago	1	Nord de l'Indiana	5
Colorado	1	Nord du Michigan	5
Connecticut	1	Nord-ouest du Texas	5
Dallas	2	Nord-ouest de la Pennsylvanie	5
Delaware	4	Ohio	2
Caroline de l'Est	3	Oklahoma	3
Est du Tennessee	3	Olympie	1
Oregon oriental	5	Oregon	2
Easton	5	Pennsylvanie	1
El Camino Real	4	Pittsburgh	4
Floride	2	Rhode Island	3
Géorgie	3	Rio Grande	3
Grands lacs	2	Rochester	4
Hawaï	4	San Diego	3
Idaho	5	San Joaquin	5
Indianapolis	3	Caroline du Sud	4
Iowa	4	Dakota du Sud	4
Kansas	4	Sud-est de la Floride	2
Kentucky	5	Sud de l'Ohio	2
Lexington	4	Virginie du Sud	2

Long Island	1	Sud-ouest de la Floride	1
Los Angeles	1	Virginie du Sud-Ouest	4
Louisiane	3	Spokane	5
Maine	3	Springfield	5
Maryland	1	Tennessee	3
Massachusetts	1	Texas	1
Michigan	2	Haute Caroline du Sud	2
Minnesota	2	Utah	5
Mississippi	2	Vermont	4
Missouri	3	Virginie	1
Montana	5	Louisiane occidentale	4
Ouest du Missouri	4	Ouest du Massachusetts	3
Ouest du Tennessee	4	Ouest de New York	4
Ouest du Texas	2	Caroline du Nord occidentale	2
Virginie de l'Ouest	4	Wisconsin	2
Ouest du Kansas	5	Wyoming	4
Washington	1		

6.2 Diocèses par regroupement similaire

Groupe 1	Groupe 2	Groupe 3
En transition industrielle/commerciale	Zone rurale – Ouest	Côte ouest urbaine
• Chicago • Indianapolis • Minnesota • Pittsburgh • Rhode Island • Sud de l'Ohio	• Alaska • Oregon oriental • Idaho • Montana • Spokane • Wyoming	• Californie • El Camino Real • Hawaï • Los Angeles • Californie du Nord • Olympie • Oregon • San Diego

Groupe 4	Groupe 5	Groupe 6
Sud-ouest	Zone rurale – Midwest	Ancienne région industrielle
• Colorado • Dallas • Nord-ouest du Texas • Oklahoma • Texas	• Iowa • Kansas • Nebraska • Dakota du Nord • Nord du Michigan • Dakota du Sud • Springfield • Ouest du Missouri • Ouest du Kansas	• Bethlehem • Centre de la Pennsylvanie • Michigan • Missouri • Nord de l'Indiana • Nord-ouest de la Pennsylvanie • Ohio • Grands lacs • Ouest de New York • Wisconsin
Groupe 7	Groupe 8	Groupe 9

Zone rurale du Nord-Est	Sud-Est	Corridor ferroviaire de l'Acela
• Albany • Centre de New York • Maine • New Hampshire • Rochester • Vermont • Ouest du Massachusetts	• Alabama • Arkansas • Atlanta • Centre de la Floride • Côte centrale du Golfe • Floride • Géorgie • Louisiane • Mississippi • Caroline du Sud • Sud-est de la Floride • Sud-ouest de la Floride • Haute Caroline du Sud • Louisiane occidentale	• Connecticut • Delaware • Long Island • Maryland • Massachusetts • New Jersey • New York • Newark • Pennsylvanie • Virginie • Washington

Groupe 10	Groupe 11	Groupe 12
Sud supérieur	Désert Sud-Ouest	Diocèse non national
• Caroline de l'Est • Est du Tennessee • Easton • Kentucky • Lexington • Caroline du Nord • Virginie du Sud • Virginie du Sud-Ouest • Tennessee • Ouest du Tennessee • Virginie de l'Ouest • Caroline du Nord occidentale	• Arizona • Navajoland • Nevada • San Joaquin • Rio Grande • Utah • Ouest du Texas	• Colombie • Cuba • République dominicaine • Centre de l'Équateur • Équateur littoral • Haïti • Honduras • Porto Rico • Taïwan • Venezuela • Îles Vierges

7. Glossaire

- **Évêque diocésain** : premier pasteur, chef spirituel et autorité administrative principale ayant une compétence canonique complète sur une région géographique spécifique appelée diocèse. Dans ce rapport, il s'agit de l'évêque le mieux rémunéré du diocèse.
- **Classement par quintile et par taille de diocèse** : cinq groupes de diocèses nationaux classés en fonction du nombre de clercs à temps plein, du total de la rémunération du clergé, du nombre de fidèles et du total des revenus de la congrégation.
- **Domestic and Foreign Missionary Society (DFMS)** : organisation missionnaire et organe légalement constitué de l'Église épiscopale.
- **Diocèse non national** : juridiction d'un évêque situé dans les États contigus des États-Unis, de l'Alaska ou de Hawaï.
- **Emplacement national** : emplacement situé dans les États contigus des États-Unis, de l'Alaska ou de Hawaï avec des diocèses et des organisations affiliées à l'Église épiscopale.
- **N.D.** : abréviation de Non Disponible. Mention inscrite dans des tableaux des rémunérations médianes lorsqu'un groupe contient moins de cinq personnes, voire zéro personne.
- **Diocèse non national** : juridiction d'un évêque situé en dehors des États contigus des États-Unis, de l'Alaska ou de Hawaï. Aux fins du présent rapport, la Convocation des églises épiscopales en Europe est traitée comme un diocèse non national dans la Province II.
- **Emplacement non national** : un emplacement en dehors des États contigus des États-Unis, de l'Alaska ou de Hawaï.
- **Non retraité** : défini dans ce rapport comme un évêque qui n'a pas commencé à recevoir des prestations de retraite mensuelles de la part du Fonds de pension de l'Église et qui est soumis à des restrictions concernant l'exercice d'une activité rémunérée au sein de l'Église épiscopale.
- **Rapport paroissial** : un instrument officiel de collecte de données de l'Église épiscopale. Le rapport comprend des informations complètes sur l'adhésion et la participation ; le nombre de rites sacramentels effectués et les finances de l'église.
- **Catégories de centiles** :
 - le 25e centile représente le taux de rémunération du quart inférieur des diocèses (75 % de l'ensemble des diocèses prévoyant des rémunérations supérieures) ;
 - le 50e centile correspond au taux médian de rémunération, 50 % des diocèses se situant à ce niveau ou en dessous (et 50 % au-dessus) ;

- le 75e centile représente le taux de rémunération du quart supérieur des diocèses (25 % de l'ensemble des diocèses prévoyant des rémunérations supérieures).
- **Groupes similaires** : douze groupes de diocèses similaires sont constitués en fonction de l'emplacement géographique, des données démographiques de la communauté et de la taille de la congrégation, avec des ajustements informés par une connaissance approfondie des conditions particulières de chaque diocèse.
- **Suffragant/Évêque adjoint** : dans ce rapport, tout évêque officiant au service de l'évêque diocésain.
- **RTA** : abréviation de Rémunération Totale Admissible. Une définition complète est disponible sur <https://www.cpg.org/administrators/retirement/defined-benefit-plan-administration/contributions/>.

Ce document est fourni à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme un conseil en matière d'investissement, de fiscalité ou autre. Il ne constitue pas un contrat ou une offre de produits ou de services. En cas de conflit entre ce document et les documents officiels du régime ou les polices d'assurance, tout document officiel du régime ou de la police d'assurance prévaudra. The Church Pension Fund (« CPF ») et ses affiliés (collectivement, « CPG ») conservent le droit d'amender, de résilier ou de modifier les conditions de tout régime de prestations et/ou de toute police d'assurance décrits dans le présent document, à tout moment, pour quelque raison que ce soit et, sauf disposition contraire de la loi applicable et sans préavis.